



**COMPTE-RENDU**  
**DE LA COMMISSION DE CONTROLE ÉLECTORAL**  
**DU JEUDI 19 FÉVRIER 2026**

En application de la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018, et plus particulièrement en ce qui concerne la révision annuelle des listes électorales, la commission administrative s'est réunie le 19 février 2026 à 15h30 pour le contrôle des listes électorales.

Cette commission de contrôle est constituée de :

Membres Titulaires :

- Bernard HUOT
- Chantal LEMAITRE
- Gaëtan MAIURI
- Martine ABITA RICHARD
- Patrick VANHILLE

Membres Suppléants :

- François CHOUVIN
- Jean-Pierre DANILE

Présents : Madame Chantal LEMAITRE, Monsieur Patrick VANHILLE, Monsieur François CHOUVIN, Monsieur Jean-Pierre DANILE

Absents : Madame Martine ABITA RICHARD, Messieurs Bernard HUOT, Gaëtan MAIURI.

Le tableau des mouvements entre le 17/12/2025 et le 20/02/2026 comporte :

- 175 inscriptions sur la liste principale
- 12 inscriptions sur la liste complémentaire municipale
- 3 inscription sur la liste complémentaire européenne
- 153 radiations

Il a été validé par la Commission.

Il est consultable en Mairie et sur le site internet de la Ville.

Il n'y avait aucun recours administratif préalable obligatoire (RAPO) déposé.

Le 20 février 2026,